



Vincennes le 04/09/2006

Monsieur le Ministre,

En ce début septembre, les enseignants de Médecine Générale préparent la rentrée universitaire, mettent en place de nouvelles procédures pour améliorer le tutorat des étudiants, les stages ambulatoires, la prise en compte des spécificités de la discipline lors des stages hospitaliers, leur formation pédagogique et scientifique, leurs travaux de recherche tout en poursuivant leurs activités de soins dans leurs cabinets de Médecine Générale.

Nous vous avons écrit lors de la création du SNEMG il y a 5 mois pour vous informer de l'urgence de la situation et des revendications des enseignants qui répondaient à cette urgence.

Vous n'ignorez plus qu'au delà des problèmes catégoriels des enseignants, la situation de la Médecine Générale dans le champ universitaire comme dans le champ professionnel provoque une désaffection massive des étudiants pour la discipline. La situation démographique de la Médecine Générale est à l'aube d'une catastrophe, annoncée, décrite, dont les effets délétères vont s'exercer dans le champ des soins, mais aussi dans le champ social, en milieu rural comme en milieu urbain.

Nous sommes au regret de constater que les revendications que le SNEMG vous exposait en avril dernier, prenant le relais du Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE) dont les messages ont été ignorés pendant deux ans, ne connaissent même pas un début de satisfaction.

Ceci est d'autant plus incompréhensible que toutes les parties en présence, généralistes enseignants, étudiants, syndicats de médecins, médecins internistes, doyens de faculté, président du conseil de l'ordre... sont d'accord sur la nécessité des mesures que nous demandons. C'est encore plus incompréhensible quand on sait que les moyens nécessaires à l'ensemble de ces mesures sont modestes vu les enjeux ; à titre d'exemple, ils sont inférieurs aux moyens dégagés pour la seule épidémie de chikungunya cette année.

C'est incompréhensible et c'est incohérent avec la volonté affichée de préserver le système de soins, d'en accroître la qualité en maîtrisant les coûts. Il est un fait maintenant admis au plan international que la maîtrise des coûts et l'efficacité des systèmes de soins sont d'autant meilleures que ces derniers sont orientés vers les soins primaires, c'est à dire en France la Médecine Générale.

Suite à nos revendications, les conseillers ministériels à la Santé et à l'Education Nationale ont ouvert les négociations demandées sur la création de la filière universitaire de Médecine Générale.

Si le principe de cette filière semble maintenant enfin admis, toutes les autres revendications ne rencontrent que des refus ou des fins de non recevoir. Il n'y a malheureusement que le principe qui soit admis car les silences des conseillers sont sans équivoque : un calendrier renvoyant l'instauration effective à un avenir incertain, une absence totale de moyens dédiés équivalent en pratique à une absence de mise en place de cette filière. Seuls et contre tous, les ministères bloquent la réforme !



SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE MEDECINE GENERALE

Nous réitérons la nécessité impérieuse de mesures immédiates qui donneraient un signal fort et clair pour la discipline. Sans ce signal, au delà de l'absence de choix des étudiants, la démotivation et l'absence de perspective conduiront de plus en plus d'enseignants généralistes à abandonner les facultés et les étudiants pour retourner dans leurs cabinets où de plus en plus, le travail les appelle.

Nous vous rappelons que nous demandons immédiatement

- La revalorisation statutaire et financière des Maîtres de stage ou Enseignants cliniciens ambulatoires, bloquée depuis 1997 !
- La création de la filière universitaire ambulatoire de Médecine Générale avec titularisation de 40 enseignants associés/an sur critères propres à la discipline dans le cadre d'un plan d'intégration sur 3 ans.

Et qu'il faut que dès l'année prochaine, nous ayons concrètement

- La création du stage d'externat en 2ème cycle en Médecine Générale ambulatoire avec le financement de la mise en place et de l'encadrement,
- La généralisation pour tous les étudiants en DES de Médecine Générale du 2^{ème} semestre en médecine générale ambulatoire ou Saspas,
- Le doublement du nombre des enseignants associés dans les départements de Médecine Générale des facultés.

Je vous rappelle qu'il y a de nombreux mois, vous aviez, avant la création du SNEMG, reçu le CNGE dont vous aviez trouvé les revendications légitimes.

Monsieur le Ministre, nous ne demandons qu'à croire que votre engagement pour l'enseignement de la Médecine Générale est fondé sur une volonté réelle. Il est plus que temps d'en témoigner concrètement sans attendre que l'absence d'avancée déclenche la colère qui gronde dans les rangs de tous les généralistes enseignants dont l'action est modélisante pour l'ensemble de la discipline.

En vous remerciant par avance de l'urgence avec laquelle vous prendrez en compte nos demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le bureau du SNEMG
Le Président Vincent Renard